



Comité Directeur de la FFE
9 décembre 2020 – Par visioconférence
Compte rendu

Présents:

Bachar KOUATLY
David ROS
Pascal LAZARRE
André RASNEUR
Sophie MILLIET
Réza SALAMI
Laurent FREYD
Anémone KULCZAK
Bruno DELPORT (jusque 20h30)
Sophie FANCELLI
Johanna BASTI
Olivier DELABARRE
Stéphane ESCAFRE
Jean-Paul GRIGGIO
Rudolph HIDALGO (jusque 20h55)
Frédéric LOYARTE
Jean STAUNE
Eric PRIE
Véronique REVOY
Yves MAREK (à partir de 20h45)
Nathalie FRANC (à partir de 21h)

Nathalie FRANC représentée par Johanna BASTI jusque 21h
Yves MAREK représenté par Bachar KOUATLY jusque 20h45
Bruno DELPORT représenté par Bachar KOUATLY à partir de 20h30
Rudolph HIDALGO représenté par Bachar KOUATLY jusque 20h55

Absents non représentés :

Cyril DIMEY
Amélie LACHAT

Invités :

Mathilde CHOISY
Luc FANCELLI
Jocelyne WOLFANGEL

Compte rendu du CD du 9 décembre 2020

Le président KOUATLY souhaite la bienvenue au dernier CD du mandat et remercie tous les membres de leur travail. Il annonce un ordre du jour chargé, pour résoudre les 4 mois qui vont venir sans CD. Plusieurs questions ont été soumises à cet ordre du jour

- André RASNEUR fait la proposition d'une Commission pour soutenir l'administrateur dans sa mission.
- La nomination à la CSOE d'un deuxième suppléant.

- La continuité de la mission sur la formation.
- La création de la Commission sport et développement durable, à pourvoir en membres après l'élection d'avril 2021.
- La création de la Commission fairplay, car on constate l'accroissement de la triche avec le développement du jeu sur le net.
- La fin de la mission de M. Rabbé, avocat.
- La proposition de faire des formation des arbitres en ligne.

I. Approbation du CR du CD du 28 novembre 2020.

Le compte rendu est approuvé.

Cyril DIMEY est absent du vote.

Stéphane ESCAFRE, Anémone KULCZAK, Eric LE ROL, Eric PRIE : abstention (4).

Tous les autres votent pour : 18.

22 votes exprimés.

Vote : 18 Pour, 4 abstentions

II. Situation financière :

- État du budget 2020 et Provision pour un éventuel administrateur (si l'AGE ne prolonge pas le CD).

Le président Bachar KOUATLY explique que nous sommes à date à -30% de licences, avec un prévisionnel à -33 000 euros à périmètre constant.

Le Trésorier, Bruno DELPORT présente le même budget que lors du précédent CD. Il précise que ce budget n'est pas modifié car il n'y pas d'informations sur le fonctionnement du fonds de compensation sur les licences. Pour 2020, cela signifie un atterrissage entre 20 et 30 000 euros, car il existe encore quelques inconnues :

- La prise en compte de la négociation avec ville d'Asnières sur la location du château. Il y a eu un tweet du maire ce jour sur un soutien à la FFE mais on ne connaît pas le montant de la réduction éventuelle.
- Le coût à venir d'un administrateur ou d'une administratrice qui va être nommé(e) par le juge.

Le Trésorier, Bruno DELPORT estime que l'on va finir l'année à 40 à 45 000 euros de résultat positif sur 2020, en l'absence de réduction de la ville d'Asnières, le résultat sera positif de 20 à 25 000 euros. Cela donne une estimation des fonds propres pour attaquer l'année 2021, qui seront de 100 000 euros. Pour 2021, Bruno DELPORT présente deux prévisionnels (-100K d'un côté, -200K de l'autre) qui ne prennent pas en compte le coût de l'administrateur - compte tenu du travail important car dans cette période de décembre à avril interviendra la clôture des comptes, le prévisionnel est estimé à 40 000 euros

Le Trésorier, Bruno DELPORT annonce une mauvaise nouvelle : le mécénat avec Schneider Electric sur 2021, prévu à hauteur de 50 000 euros, ne va pas avoir lieu. Schneider Electric renonce au niveau mondial à son mécénat pour 2021 donc c'est une perte de ces recettes pour la FFE.

De ce fait, nous sommes sur -200 000 à 300 000 euros, donc -100 000 euros à la fin 2021, le Trésorier, Bruno DELPORT estime que cela passera en terme de trésorerie car nous avons été prudent et la FFE avait pris un prêt PGE, qui devra cependant être remboursé. Il annonce que la FFE va avoir besoin d'aides autres que ce prêt.

Le Trésorier, Bruno DELPORT conclut donc que la situation est celle anticipée, mais pire que prévu à cause de cet arrêt du mécénat de Schneider. Il remarque que le mécénat malheureusement est très problématique en 2021 de manière générale.

Le Trésorier, Bruno DELPORT souhaite que le CD autorise le président et la DG de préparer les salaires des salariés de la FFE et donnent les ordres de virement à date, au cas où la nomination de l'administrateur prendrait du temps. L'administrateur pourra le cas échéant changer les dates de ces virements.

Anémone KULCZAK demande si le chômage partiel de 4 des 5 salariés va continuer sur décembre.

Le Trésorier, Bruno DELPORT explique que la FFE verse les salaires et l'État rembourse la part de 70%. Il y a une compensation de leur chômage partiel depuis le début de la pandémie, mais pas de cotisation aux caisses de retraites donc cela a un impact négatif sur le nombre de trimestre, notamment pénalisant pour les personnes proches de la retraite. Il rajoute que l'État va aussi prendre en compte les congés payés (10 jours indemnisés par l'état).

Anémone KULCZAK demande si sur ces congés payés il y a un accord avec les salariés de les reporter.

Le Trésorier, Bruno DELPORT explique que si l'on doit reporter ces congés payés, cela exige une provision, qui aura un impact sur la situation nette et les fonds propres de la FFE.

Le président Bachar KOUATLY explique que souhaitant que les salariés n'aient pas de pression, ni que ce CD ait des dettes, tout a été réglé, donc nous laissons une situation nette. Les ordres de virements ont été préparés - si l'administrateur n'est pas nommé à la date nécessaire. Il a souhaité anticiper ce risque là. Les salariés ont eu l'assurance qu'ils seront payés pour le mois de décembre.

André RASNEUR demande si on permet à la Directrice Générale de pouvoir payer les factures et les salaires.

Le président Bachar KOUATLY lui répond qu'à partir du 9 décembre à minuit, il n'y a plus de mandataire avec une responsabilité pénale. Il ajoute que la Directrice Générale ne souhaite pas assumer ce risque financier. Il déclare que ce sera à l'administrateur de prendre les rênes avec son soutien. Rudolph HIDALGO pense que l'administrateur peut être en place rapidement.

Vote sur le prévisionnel : 18 pour, 2 contre, 2 abstentions

22 votes exprimés.

Cyril DIMEY absent.

Stéphane, ESCAFRE, Eric Le ROL : contre.

Anémone KULCZAK, Sophie MILLIET abstention.

III. Compétitions.

Le Directeur de la Commission Technique Luc FANCELLI présente le nouveau calendrier - par rapport au calendrier sur le site internet de la FFE, ce nouveau calendrier voit le changement de date du championnat de France jeunes - repoussé d'avril à juillet. Le président Bachar KOUATLY explique avoir appelé le maire de Chartres pour la confirmation du championnat de France en août 2021 et à nouveau le maire d'Agen qui a été beaucoup sollicité. Il remercie le maire d'Agen d'avoir accepté de manière compréhensive les dates de juillet (18 au 25 juillet - date où le Parc Expo de Agen est disponible), en espérant que ces dates permettront aux ligues et aux comités départementaux de faire jouer les jeunes.

Le Directeur de la Commission Technique Luc FANCELLI demande, vu l'incertitude, de donner à la DNT et à la CT la possibilité de changer le calendrier jusqu'à la fin de la saison, en relation avec l'administrateur. Pour le président Bachar KOUATLY, cette proposition est de bon sens mais elle n'est pas statutaire. Les changements de calendrier doivent passer par le CD. Il rappelle avoir expliqué en AG le risque que l'on prenait en nommant un administrateur, et que ce n'est pas au CD de changer ce vote de l'AG. Il souligne que le rôle de l'administrateur ne va pas être de s'occuper des compétitions. Ainsi tous les versements aux ligues et aux comités seront décidés par cet administrateur.

Le Directeur de la Commission Technique Luc FANCELLI affirme que si on regarde les statuts art 8.2, nous présentons le calendrier, il n'a pas à être voté ; même si cela a été notre choix.

André RASNEUR précise que la mission de toutes les commissions s'arrêtent en même temps que celle du CD. Il rappelle que c'est l'administrateur qui devra contacter toutes les Commissions pour continuer leur mission.

Le président Bachar KOUATLY confirme qu'avec la non prorogation du mandat du CD tout s'arrête, car les organes dirigeantes s'arrêtent : au delà du CD, cela veut dire aussi toutes les directions.

Le Directeur de la Commission Technique Luc FANCELLI annonce qu'il mettra ce calendrier en ligne après cette réunion le 9 décembre et qu'il ne sera pas retouché.

Eric PRIE s'interroge sur la possibilité pour l'administrateur de ne pas verser l'argent aux ligues ou aux comités départementaux.

Le président Bachar KOUATLY rappelle que le rôle de l'administrateur est de préserver l'intérêt financier de la FFE : il va commencer par se payer et ensuite il va verser les salaires, mais pour le reste il n'existe aucune garantie. Il invite Eric PRIE à discuter ce point avec l'administrateur, et rappelle que nous devons tous assumer les conséquences de ce vote de l'AG.

Jean STAUNE demande si il y a un impact de la finale du Top 16 sur le calendrier.

Le président Bachar KOUATLY répond que ces dates sont maintenues pour l'instant comme la mairie de Chartres s'y était engagée.

André RASNEUR salue ce report du championnat de France des jeunes sur juillet qui permettra de faire les phases départementales en présentiel. Il demande à voir le nouveau calendrier sur le site de la FFE. Il demande une information sur la publication car ces dates ont une incidence sur les dates des compétitions des ligues et des comités départementaux.

La Directrice des Scolaires, Johanna BASTI souhaite remercier Bachar KOUATLY d'avoir finalisé les dates de toutes ces compétitions, notamment pour les jeunes avec la mairie d'Agen.

Le Directeur de la Commission Technique Luc FANCELLI présente à l'écran le calendrier qui va être mis en ligne le 9 décembre au soir. Le changement principal autre que le championnat de France jeunes est celui de la date du Championnat de France universitaire, repoussé de janvier à mars.

Vote du report de Agen de avril à juillet pour être mis dans le calendrier : 22 pour

22 votes exprimés.

Cyril DIMEY et Amélie LACHAT absents

IV. Questions diverses.

- Prolongation de la mission de Christophe Mathieu sur la formation

Le président Bachar KOUATLY souhaite que ce travail continue, et demande mandat pour cette mission de continuer.

André RASNEUR demande une précision car avec un administrateur, le travail des Commissions ne peut pas continuer.

Le président Bachar KOUATLY précise que ce n'est pas une Commission mais une mission, donc ce travail peut continuer. Il souligne l'importance de ce travail est important pour l'avenir.

Eric Le ROL demande si la mission est payante ou gratuite

Le président Bachar KOUATLY explique c'est une mission payée, déjà payée.

La Directrice Générale, Mathilde CHOISY précise que le coût de cette mission est de 12 000 euros en 2020 Jean STAUNE s'interroge sur la nécessité de cette mission compte tenu des difficultés de la FFE.

Le président Bachar KOUATLY estime qu'il faut garder ce qui permet le développement, notamment le développement stratégique.

André RASNEUR considère que rien de concret n'a été présenté à ce jour par cette mission.

Vote : 16 pour, 5 contre, 1 abstention.

22 votes exprimés

Contre : Stéphane ESCAFRE, Eric Le ROL, Sophie MILLIET, André RASNEUR.

Abstention : Jean STAUNE

Cyril DIMEY et Amélie LACHAT absents

– **Election d'un suppléant à la CSOE.**

Une des membres de la CSOE doit démissionner de la CSOE car elle se présente à des élections dans une ligue. Un candidat est présenté comme deuxième suppléant. Le président Bachar KOUATLY a envoyé son CV à la CD. Il s'agit de Laurent Martin.

Vote : 18 pour, 4 abstentions

22 votes exprimés

Abstentions : Stéphane ESCAFRE, Laurent FREYD, Anémone, KULCZAK, Eric Le ROL.

Cyril DIMEY et Amélie LACHAT absents

– **Arrêt de la mission de Me Rabbé à compter du 9 décembre 2020**

Le président Bachar KOUATLY remercie Me Rabbé pour son travail pour la FFE pendant 3 ans. Il constate qu'avec la nomination de l'administrateur, qui est un juriste, la FFE n'aura plus besoin des services d'un avocat car il y aura moins de sujets à traiter

Vote : 19 pour, 3 abstentions

22 votes exprimés

Abstentions : Sophie FANCELLI, Sophie MILLIET, Eric PRIE

Cyril DIMEY et Amélie LACHAT absents

– **Proposition de la création de la Commission sur le développement durable:**

Le président Bachar KOUATLY propose la création de cette Commission. Il précise qu'il y aura des appels à candidatures pour la pourvoir à compter de avril 2021.

Johanna BASTI souligne que c'est un axe nécessaire de travail pour la FFE et que c'est un signal important auprès du Ministère des sports de créer cette Commission.

Anémone KULCZAK demande ce que recouvre le Développement durable.

Johanna BASTI précise que c'est une thématique d'ensemble. La FFE a déjà signé la charte WWF. Il s'agit de sensibiliser les bénévoles sur l'économie responsabilité surtout lors de nos grands événements.

André RASNEUR confirme que sa ligue reçoit en Île-de-France des financements grâce à cela (par ex: pas de gobelets en plastique, privilégier le recyclable lors des compétitions).

Johanna BASTI confirme qu'il y a plein de bonnes initiatives partout dans les clubs, les comités et les ligues, et que cette Commission doit mutualiser toutes ces initiatives.

Anémone KULCZAK et Frédéric LOYARTE confirment leur intérêt pour cette Commission.

Le président Bachar KOUATLY encourage les membres du CD compétents dans ce domaine de postuler à cette Commission l'avenir.

Vote : 20 pour, 2 abstentions

22 votes exprimés

Abstentions : Sophie MILLIET, Jean STAUNE

Cyril DIMEY et Amélie LACHAT absents

– **Proposition de création de la « fairplay Commission »**

Le président Bachar KOUATLY déplore que la triche explose avec des compétitions en ligne ; il constate que c'est un sujet que la FIDE suit également. La FFE a lancé de nombreux championnats en ligne, et donc cette thématique va s'imposer à nous tous.

Le Directeur de la DNA Laurent FREYD précise que cette commission doit gérer le fair play en ligne mais aussi en présentiel. Cela permet d'éduquer les organisateurs et les arbitres sur cette thématique. Ce n'est pas du ressort de la DNA car il y a aussi des composantes juridiques. Cela doit être une commission pluridisciplinaire : technologie, juridique et arbitrage.

Le Directeur du Handicap Frédéric LOYARTE souligne que cette question fait l'unanimité au sein de la FFE. Cela a touché au premier lieu les déficients visuels qui jouent en ligne depuis plus de 10 ans, donc il estime indispensable pour les échecs se placent sur cette thématique.

Le président Bachar KOUATLY confirme qu'il s'agit là d'un sujet très technique aux confluences de nombreux sujets. Notamment le secteur féminin, qui prépare une compétition en ligne avec le trophée Roza Lallemand.

Anémone KULCZAK se demande pourquoi déconnecter cette commission de la DNA.

Le président Bachar KOUATLY pense que c'est quelque chose de spécifique avec des questions éthiques, c'est un nouveau domaine qui exige des compétences autres que celles de l'arbitrage : problème de connexion, juridique... plusieurs représentants de la FFE travaillent au niveau de la FIDE - Laurent Freyd, mais aussi Stéphane Escafre et Dominique Dervieux.

Pour Laurent FREYD, ce sont deux métiers différents.

Stéphane ESCAFRE estime que les arbitres sont compétents sur ce domaine, et que donc nous n'avons pas besoin d'une nouvelle commission.

Le président Bachar KOUATLY estime que cette commission doit se mettre en place dès que l'élection du nouveau CD.

André RASNEUR demande si les tournois en ligne peuvent être homologués.

Le président Bachar KOUATLY explique que ce sujet est en discussion au niveau de la FIDE avec des compétitions hybrides (en partie en présentiel avec présence d'un arbitre) qui vont sans doute se multiplier en 2021. Au niveau de la FFE, il y a eu en mai et en juillet des classements ELO malgré des compétitions en ligne. Le président Bachar KOUATLY espère personnellement que on puisse rapidement rejouer sur les échiquiers.

Vote sur la commission fair play : 17 pour, 5 abstentions

22 votes exprimés

Abstentions : Stéphane ESCAFRE, Anémone KULCZAK, Eric LE ROL, Sophie MILLIET, Eric PRIE

Cyril DIMEY et Amélie LACHAT absents

- Proposition de formation des arbitres en ligne présentée par Anémone KULCZAK

Anémone KULCZAK a envoyé une proposition à tout le CD et a eu un retour de Véronique REVOY sur des questions. Elle a aussi eu un retour de John LEWIS de la DNA où il dit être pour un modèle hybride en présentiel, notamment pour le premier stage pour apprendre à manier les pendules pour créer des liens entre les néo arbitres.

Pascal LAZARRE demande quel est l'avis de la DNA.

Le Directeur de la DNA, Laurent FREYD explique que la réponse de John LEWIS est la position de la DNA. Cette position est confirmée lors de la dernière réunion de la DNA qui a eu lieu ces derniers jours. Depuis avril 2017, la DNA se réunit tous les mois en ligne pour faire avancer le secteur. La DNA est d'accord sur le fait que le 1er stage d'arbitre club ne doit pas être une formation 100% en ligne. Mais que pour les autres formations, on veut aller sur un mixte comme standard du futur grâce aux technologies actuelles.

Véronique REVOY intervient pour remercier en particulier Anémone KULCZAK de son travail, et reconnaît que le moment se prête au travail en ligne, cependant sur un domaine tel que l'arbitrage sur un premier stage, cela paraît difficile de faire tout en ligne.

Anémone KULCZAK trouve dommage que personne de la DNA ne lui ait demandé de venir présenter son travail.

Sophie MILLIET pense que le contexte actuel est particulier, donc que la période est favorable à la formation en ligne. Elle aurait souhaité que la proposition d'Anémone KULCZAK puisse avoir lieu dans une période de test.

André RASNEUR trouve gênant bien que la DNA donne un avis qui n'est pas favorable à ce projet et son avis est technique, si l'on a pas la réponse que on souhaite de la DNA ; on essaie de passer en force via le CD. Pour lui, la DNA est l'organisme technique de la FFE et il voit pas pourquoi on viendrait la contredire par un vote au CD.

Eric PRIE précise qu'il y a eu des précédents où le CD a voté contre des décisions de la DNA.

Jocelyne WOLFANGEL intervient en disant qu'elle est intéressée de faire venir des femmes à l'arbitrage par des formations en ligne, mais qu'il faut absolument passer par l'aval de la DNA. On aurait pu envisager une expérience.

Frédéric LOYARTE explique avoir lui même suivi des formations en ligne d'arbitrage pendant le premier confinement. Il dit avoir échangé avec Anémone KULCZAK et la remercie de ses réponses très claires et précises. Mais il souligne que le CD ne doit pas dédire la DNA, et qu'il est compliqué d'aller contre la décision de la DNA.

Pascal LAZARRE souhaite faire un au revoir. Il se dit malheureux que nombreux clubs soient absents de l'AG. Il estime qu'il faut revoir les statuts, et exprime son désaccord et sa réprobation à la campagne honteuse contre le président KOUATLY. Il estime que le bilan de ce CD est positif : un bilan financier positif (cela fait combien de temps ?), des compétitions dé-multipliées. Aucune législature peut afficher un tel bilan selon lui.

Le président Bachar KOUATLY remercie infiniment Pascal LAZARRE pour son travail.

Le président Bachar KOUATLY rappelle que la DNA a planché sur le sujet. Il a écouté les débats lors de ce CD et il considère que si en avril ce sujet est ré-ouvert, il pourra l'être. Il remercie Anémone KULCZAK de son travail.

Le Secrétaire général, David ROS rappelle que c'est le président qui décide si on passe au vote.

Anémone KULCZAK intervient pour demander un vote.

Le président Bachar KOUATLY estime que le CD termine son mandat, et rappelle son entière confiance dans la DNA. Suite à ces débats, il a une pensée forte pour la DNA, et pour son énorme travail effectué depuis 2017, avec constance. Il remercie Laurent FREYD et toute la DNA, et ne souhaite pas mettre ce sujet au vote.

IV. Démission du président en cas de prolongation du CD jusqu'en avril 2021.

Le président Bachar KOUATLY annonce qu'il a soumis au juge une requête pour qu'il y ait un administrateur. Il rappelle que depuis le 5 novembre, il a expliqué aux deux autres candidats ce qui était possible et que la meilleure situation était que le CD soit prorogé, avec Yves MAREK comme président pour éviter le recours à un administrateur. Il dit ne pas avoir été dupe des enjeux politiques. Avec cette décision de l'AG, il annonce sa démission pour que cela soit acté avant la fin de son mandat.

Le président Bachar KOUATLY demande à Mathilde Choisy de travailler avec l'administrateur. Il donne la parole à Jocelyne WOLFANGEL qui travaille depuis plus de 20 ans comme bénévole pour la FFE.

Jocelyne WOLFANGEL est triste de voir ce CD s'arrêter et la Commission des Échecs au Féminin s'arrêter aussi. Elle a eu un grand plaisir à travailler avec cette équipe de manière étroite. Le dernier événement, le 13 décembre, est le Championnat de France féminin rapide qui va avoir lieu en ligne. Elle remercie les techniciens dont Laurent Freyd et Sébastien Joie. Il y a 238 joueuses inscrites, de tous niveaux, de tous les âges, et toutes les championnes jeunes de 2020. Ce sera un championnat de France innovant.

Le président Bachar KOUATLY remercie Jocelyne WOLFANGEL d'avoir parlé avec son cœur.

Le Secrétaire général, David ROS remercie Jocelyne WOLFANGEL pour tout son engagement sans faille et sans arrière pensée. Il été sollicité par Bachar KOUATLY suite au travail que nous avons fait avec la ville d'Orsay dont il est le Maire. Quant à la situation de la FFE, globalement il y a à la FFE des gens passionnés et selon lui, la passion dépasse la raison. David ROS estime que quelque soit les résultats des élections, Il appelle tous à être dans une démarche d'intérêt général. Il remercie le Président Bachar KOUATLY pour toute son énergie et son engagement.

Le président Bachar KOUATLY remercie énormément la Commission Technique, ainsi que tout le CD, des échanges depuis 4 ans et *in fine* du bon travail. Il trouve notre CD est à l'image de la société humaine, qui essaie d'avancer. Il remercie tout le CD d'avoir aidé en portant la contradiction, et avec des gens représentatifs de toute la France qui avancent au service de notre passion commune pour le jeu d'échecs.

Le président Bachar KOUATLY remercie nominalemt Frédéric LOYARTE, Yves MAREK, remercie Jean STAUNE d'avoir ramené des mécènes, David ROS, pour son amour des échecs, qui nous aidé avec des championnats nombreux à Orsay, Réza SALAMI et le top 12 qui a eu lieu à Brest. Il remercie Véronique REVOY sur le plan marketing, Bruno DELPORT pour la clarté de ses exposés en tant que trésorier, Cyril DIMY sur ses conseils sur le plan fiscal.

Le président Bachar KOUATLY estime que pour diriger aujourd'hui il faut avoir une mission globale et le fait d'avoir au CD toutes ces personnes différentes et complémentaires, cela a permis à la FFE d'aborder un nouveau virage. Pour lui, il est désormais important de regarder vers l'avenir et vers ce qui reste à accomplir. Ses remerciements vont donc à vous tous, de nous avoir accompagnés.

Le président Bachar KOUATLY annonce qu'il démissionne de son poste de Président de la FFE, au terme de ce Comité Directeur, car il tient toujours parole.

André RASNEUR intervient quant à sa proposition de nommer une Commission pour aider l'administrateur. Le président Bachar KOUATLY rappelle que on ne peut pas avoir cette Commission vu que le CD n'a pas été prorogé. Il estime que la FFE a une DG très compétente, d'une grande intégrité et la confiance de tous les salariés. Pour lui, cette équipe va préserver tous les intérêts de la FFE.

Le président Bachar KOUATLY remercie tout le CD pour cette belle aventure, d'avoir été à ses côtés, de servir la FFE et le jeu d'échecs, dont on espère que la série populaire sur Netflix va amener un afflux de joueurs vers les clubs. Il ajoute qu'il a beaucoup de respect pour les présidents de clubs, pour tous ceux qui travaillent, et pour tous les bénévoles qui font la FFE.

André RASNEUR précise qu'il va proposer à la prochaine AG de la ligue d'Île-de-France une modification statutaire : un club doit être présent ou représenté à la AG pour pouvoir participer à des compétitions de la ligue.

Le président Bachar KOUATLY conclut que ce qui compte est de laisser la FFE dans un état financier qui permettra à l'équipe qui vient de continuer à travailler.

Le Secrétaire Général et porte-parole
David Ros



Le Secrétaire Général Adjoint
Pascal Lazarre

